



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 juin 1999**

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 Juin 1999

**Déploiement de matériel informatique dans les écoles élémentaires  
de la Ville de Niort - Demande de subvention**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.  
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève  
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme  
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,  
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-  
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert  
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99370

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999**

**Informatique**

**Déploiement de matériel informatique dans les écoles  
élémentaires de la Ville de Niort - Demande de subvention**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le système éducatif doit être l'un des facteurs d'introduction des technologies de l'information et de la communication dans notre Société moderne car celles-ci font aujourd'hui partie de la vie quotidienne.

Préparer aujourd'hui les plus jeunes aux outils du monde de demain, favoriser une nouvelle approche de la transmission des savoirs fondamentaux, ouvrir, à travers l'apprentissage de ces technologies, plus largement les écoles sur la vie de la Cité, sont les objectifs que se donne la Municipalité avec le projet de déploiement de matériels informatiques dans les écoles élémentaires de Niort, reliés en réseau local dans l'établissement, au réseau général de la Ville de Niort pour utiliser l'ensemble des ressources du réseau documentaire et à Internet.

Concernant ce projet dont une première étape sera menée dès la rentrée 1999 avec le déploiement complet dans deux sites pilotes et avec seulement un microordinateur dans les autres groupes, puis un déploiement généralisé dans les 18 écoles restantes, la Ville souhaite obtenir une subvention de la DATAR.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- solliciter une demande de subvention auprès de la DATAR.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)